Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 775	3 775		
Fonds commercial (1)	82 114		82 114	150 994
Autres immobilisations incorporelles	12 883	12 883		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	154 367	124 232	30 135	10 653
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**253 139**	**140 890**	**112 249**	**161 647**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	431 293		431 293	357 766
Autres créances	31 343		31 343	22 298
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 739 674		1 739 674	1 264 345
Disponibilités	779 685		779 685	930 617
Charges constatées d'avance (3)	20 196		20 196	17 410
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 002 191**		**3 002 191**	**2 592 436**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 255 330**	**140 890**	**3 114 440**	**2 754 083**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 004 108	1 004 108
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	66 893	52 829
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	869 342	702 841
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**335 728**	**281 281**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 276 071**	**2 041 059**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	65 693	39 109
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 618	128 117
Dettes fiscales et sociales	262 227	280 734
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 021	21 109
Produits constatés d'avance	298 810	243 955
TOTAL DETTES	**838 369**	**713 024**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 114 440**	**2 754 083**
(1) Dont à plus d'un an (a)		713 024
(1) Dont à moins d'un an (a)	838 369	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

DocuSign Envelope ID: F2936437-C808-4D27-98CC-D808FB072F75

ABELIA CONSULTING

Société à responsabilité limitée
D'expertise comptable et
De commissariat aux comptes
Au capital de 1.004.108 euros
Siège Social : 17 rue de la République
69002 LYON
484 971 601 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 MARS 2024

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 335.728 euros, comme suit :

Bénéfice	335.728 euros
Dotation de la réserve légale A hauteur de 5%, soit	16.787 euros
Solde	*318.941 euros*
Augmenté d'une somme de	80.871 euros
Prélevée sur le poste « autres réserves » Soit,	399.812 euros
A titre de distribution aux associés Soit, 1,31 euros par part sociale	

L'Assemblée Générale prend acte que la totalité du dividende, soit 399.812 euros, est éligible à la réfaction des 40%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend également acte qu'il a été distribué des dividendes au titre des trois exercices sociaux précédent :

Exercice clos le	Dividendes (*)	Autres revenus *(Non éligibles à l'abattement des 40 %)*
30/09/2020	100.716 euros	Néant
30/09/2021	100.716 euros	Néant
30/09/2022	100.716 euros	Néant

DS DS

DocuSign Envelope ID: F2936437-C808-4D27-98CC-D808FB072F75

(*) En application de l'obligation d'information prévue par l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes distribués au titre des exercices susvisés étaient éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, dont peuvent bénéficier les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

La mise en paiement des dividendes aura lieu à compter de ce jour et au plus tard dans les délais légaux.

S'agissant des associés personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France, et sous réserve de l'évolution de la législation applicable, il est rappelé que les dividendes distribués seront en principe soumis au prélèvement forfaitaire unique (« PFU ») de 12,8 %, appliqué sur le montant brut du dividende (i.e. sans application de l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts). Ce prélèvement sera pratiqué par la Société, en sa qualité d'établissement payeur.

En outre, il est rappelé que :

- Sous réserve du respect des conditions fixées au 1° de l'article 117 quater, I du Code général des impôts, les associés peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement, par demande formulée à la Société dans les conditions de l'article 242 quater du Code général des impôts ;
- Sous conditions, et sur option expresse, irrévocable et globale du bénéficiaire, le dividende pourra néanmoins être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application de l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France (sous conditions).

Par ailleurs, et dans tous les cas (imposition au PFU ou au barème progressif de l'impôt sur le revenu), les dividendes versés aux associés personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France seront assujettis aux prélèvements sociaux au taux global de 17,2 % (sous réserve de l'évolution de la législation fiscale). En application de l'article L.136-7 du Code de la Sécurité Sociale, ces prélèvements sociaux seront prélevés à la source par la Société en sa qualité d'établissement payeur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mis en ligne pour signature le 29 mars 2024 sur la plateforme de signature certifiée DocuSign (https://www.docusign.fr/), le signataire ayant la possibilité de télécharger un exemplaire signé valant exemplaire original.

Copie Certifiée Conforme par
Les Co-Gérants

Monsieur Jean LEROUX

DocuSigned by:
jean leroux
826ACFC4B4E246C...

Monsieur David PARQUET

DocuSigned by:
David PARQUET
7AE6E1D098DC44B...

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABELIA CONSULTING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 3 114 440 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 335 728 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
A la date de clôture et en considération des informations internes et externes disponibles, la direction apprécie s'il existe ou non des indices montrant que des actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	150 994		68 880	82 114
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 658			16 658
Immobilisations incorporelles	**167 652**		**68 880**	**98 772**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 679	4 714		23 392
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 490	20 484		130 975
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**129 169**	**25 198**		**154 367**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**296 821**	**25 198**	**68 880**	**253 139**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	82 114
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**82 114**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 658			16 658
Immobilisations incorporelles	**16 658**			**16 658**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 679			18 679
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 837	5 716		105 553
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**118 516**	**5 716**		**124 232**
ACTIF IMMOBILISE	**135 174**	**5 716**		**140 890**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 482 832 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	431 293	431 293	
Autres	31 343	31 343	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 196	20 196	
Total	**482 832**	**482 832**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/valeurs mobilière	39 674
Total	**39 674**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 004 108,00 euros décomposé en 305 200 titres d'une valeur nominale de 3,29 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 838 369 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 618	207 618		
Dettes fiscales et sociales	262 227	262 227		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	69 714	69 714		
Produits constatés d'avance	298 810	298 810		
Total	**838 369**	**838 369**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	65 693			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 65 693 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	187 980
Dettes provis. pr congés à payer	10 180
Dettes provis. pr interessement	20 233
Personnel - RTT	3 032
Primes de bilan CAP	60 000
Charges sociales s/congés à payer	5 101
Charges sociales - charges à payer	42 500
Etat - autres charges à payer	8 000
Formation continue CAP	168
Total	**337 195**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	20 196		
Total	**20 196**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	298 810		
Total	**298 810**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 691 276		1 691 276
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	36 341		36 341
TOTAL	**1 727 617**		**1 727 617**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 021	
Dons, libéralités	4 500	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	68 880	
TOTAL	**76 401**	